

Tout ce que vous devez savoir sur
LE DÉPISTAGE
DU CANCER DU SEIN



COALITION EUROPÉENNE CONTRE LE CANCER DU SEIN

Qu'est-ce que le dépistage ?

- Le dépistage consiste à détecter un cancer avant qu'il ne soit découvert spontanément en raison de symptômes.
- Il est à distinguer de la prévention, qui empêche la survenue du cancer en évitant l'exposition aux carcinogènes (ne pas fumer !) ou en traitant les lésions précancéreuses (polypes du côlon, lésions du col de l'utérus détectées par frottis).

Pour le cancer du sein, il n'y a pas de prévention possible. Il n'y a que le dépistage.

Pourquoi dépister le cancer du sein ?

- C'est **le cancer le plus fréquent de la femme** et la première cause de mortalité féminine par cancer : 42 000 nouveaux cas par an en France, 10 000 décès annuels.
- Le pronostic est lié au stade de la tumeur au moment du diagnostic : **diagnostic précoce = meilleures chances de guérison.**
- Les traitements ont fait beaucoup de progrès, mais pas suffisamment pour guérir toutes les femmes, surtout si le diagnostic est tardif.
- Le cancer du sein est souvent d'évolution lente et on a le temps d'infléchir son évolution par le dépistage.
- La mammographie, fiable, supportable et d'un coût acceptable, permet de faire le diagnostic de très petits cancers impalpables.
- L'efficacité du dépistage a été démontrée par des études randomisées (tirage au sort) : diminution de 30 % de la mortalité par cancer du sein **si un nombre suffisant de femmes participent régulièrement.**

Le cancer du sein fait partie des « maladies aux conséquences mortelles évitables » (loi du 23 décembre 1998 modifiant le Code de la Santé Publique).

Un programme national de dépistage s'est mis progressivement en place, il est implanté dans tous les départements français depuis début 2004. Les mammographies sont intégralement prises en charge en tiers payant par l'Assurance Maladie.

Quelles conditions doivent être respectées ?

- Formation adaptée des radiologues et manipulateurs.
- Contrôle tous les six mois de la qualité de la chaîne mammographique.
- Information loyale et claire de la population sur les bénéfices et les inconvénients du dépistage.
- Implication des professionnels de santé (généralistes, gynécologues, médecins du travail...).
- Organisation rigoureuse depuis l'invitation jusqu'à la prise en charge des femmes dépistées, y compris sur le plan psychologique.
- Évaluation de tous les résultats permettant des actions correctives si les résultats sont inadéquats ou insuffisants.

Le Protocole de dépistage

- Invitation des femmes de 50 à 74 ans ou prescription dans le cadre du programme, par le généraliste ou le gynécologue.
- Mammographie : deux films par sein (face et oblique) + examen clinique et interrogatoire par le radiologue.
- Tous les deux ans.
- S'il y a une anomalie (dans la grande majorité des cas, ce ne sera pas un cancer), le radiologue fera un bilan complémentaire. Votre médecin sera prévenu, vous serez orientée rapidement.
- S'il n'y a pas d'anomalie, par prudence, une deuxième lecture est organisée auprès d'un autre radiologue spécialisé en mammographie.
- Les mammographies et le compte rendu définitif vous seront remis.
- Le dépistage se fait en concertation avec le médecin traitant (généraliste, gynécologue) qui vous conseille et vous oriente en fonction des résultats.



Comment le programme national est-il organisé ?

Organisation nationale

- Un cahier des charges a été rédigé par la Direction Générale de la Santé, avec l'aide d'un groupe d'experts (Groupe Technique National) chargé de piloter les aspects techniques du programme et l'évolution du cahier des charges.
- L'Institut de Veille Sanitaire est chargé d'analyser les résultats de tous les départements pour surveiller que les objectifs du programme sont bien atteints.
- L'Agence Française de Sécurité Sanitaire et des Produits de Santé (AFSSAPS) est responsable de la qualité des mammographies et des conditions de lecture.
- L'Agence Nationale d'Accréditation et d'Évaluation en Santé (ANAES) édite et met à jour des recommandations pour la prise en charge des personnes dépistées.

Organisation régionale

- Un Comité Technique Régional du Dépistage des Cancers regroupe des représentants des financeurs et des institutions régionales et départementales, des professionnels de santé concernés par les dépistages et des associations d'usagers (Ligue contre le cancer, Europa Donna, Comités Féminins pour le dépistage...). Il agit en concertation avec les instances régionales dont il est l'émanation.

Organisation départementale

- Une Structure de Gestion, au sein de laquelle les organismes financeurs, les institutions départementales, les professionnels de santé et les usagers sont représentés, dirigée par un médecin coordonnateur, a en charge toute l'organisation et l'évaluation du dépistage. Elle doit veiller au respect du cahier des charges.

Où se renseigner ?

Parlez-en à votre médecin.

- Vous pouvez aussi prendre contact avec la Structure de Gestion dont l'adresse se trouve sur l'invitation, sur les documents remis au cours de la campagne d'information ou sur www.rendezvoussanteplus.fr qui donne les adresses de toutes les Structures de Gestion en France. La délégation régionale d'Europa Donna ou les Comités départementaux de la Ligue contre le cancer sont également à votre disposition pour vous informer.

Europa Donna participe à l'organisation nationale, régionale et départementale du dépistage. Europa Donna y représente les femmes et veille à l'équité du dépistage, à sa qualité et au respect des bonnes pratiques dans la prise en charge des femmes dépistées.

Quels sont les avantages du dépistage organisé ?

Par rapport au dépistage spontané, le programme de dépistage organisé offre :

- Une meilleure couverture de la population : actuellement en France, en moyenne, seulement 30 % des femmes passent une mammographie régulièrement.
- Une meilleure égalité d'accès à toutes (entre 50 et 74 ans), quelle que soit leur situation géographique, professionnelle, socio-économique, culturelle.
- Une assurance concernant la qualité et l'évaluation de l'ensemble de la démarche.
- Une deuxième lecture des mammographies par un autre radiologue spécialisé, qui « rattrape » 10 à 15 % des cancers détectés dans un programme de dépistage.

Il faut veiller aussi à ce que les femmes bénéficient :

- D'une prise en charge optimisée des personnes dépistées (respect des recommandations quelle que soit la filière de soins choisie),
- Dans des délais acceptables,
- D'un accès à une aide sociale ou psychologique si besoin est.

Une des missions d'Europa Donna est d'y veiller.

Le dépistage est-il fiable à 100%?

Comme toujours en médecine, le dépistage n'est pas parfait.

- **Il peut y avoir des « faux négatifs »** : le cancer n'a pas été détecté ou est apparu après la mammographie. Si on trouve une anomalie (petite masse, modification de la peau, écoulement par le mamelon) après une mammographie normale, il faut quand même consulter sans délai.
- **Tous les cancers dépistés ne sont pas anodins**, même si la plupart d'entre eux sont d'évolution favorable. Certains cancers dépistés nécessitent un traitement plus lourd ou donnent lieu à des complications ultérieures.
- **Il peut y avoir des « faux positifs »** qui conduisent à réaliser des films complémentaires ou une échographie ou un prélèvement ou une biopsie chirurgicale. On est rassurée par le résultat bénin, mais on a été inquiétée pour rien.

Tous ces inconvénients ont des conséquences psychologiques.

Les femmes concernées peuvent avoir besoin d'une aide, qui doit leur être accessible.

Une des missions d'Europa Donna est de les écouter, les conseiller, les orienter.

Une question

Vous avez entre 40 et 50 ans ?

- Vous ne serez pas invitée dans la campagne de dépistage qui s'adresse aux femmes de plus de 50 ans, qui ont moins fréquemment un suivi gynéco-mammaire. De plus, chez les femmes jeunes, le dépistage est plus difficile (seins plus denses, mastoses) et doit être plus individuel.

- Demandez à votre généraliste ou à votre gynécologue d'examiner régulièrement vos seins et de vous prescrire une mammographie quand il le juge utile, selon le rythme adapté à votre cas. Vous serez remboursée selon le tarif habituel, avec un complément par votre mutuelle si vous en avez une.

Vous avez 75 ans et plus et vous vous sentez en pleine forme ?

- Demandez à votre praticien de continuer à vous examiner les seins et à vous prescrire une mammographie tous les deux ans. Le dépistage est utile à votre âge. Simplement, le programme ne vous invite plus car les femmes de plus de 75 ans répondent trop rarement à l'invitation.

Vous avez entre 50 et 74 ans ? Participez au programme

- Vous recevrez une invitation pour bénéficier d'une mammographie gratuite tous les deux ans. Cette mammographie peut aussi vous être prescrite dans le cadre du programme par votre médecin généraliste ou votre gynécologue sans attendre cette invitation, en particulier si vous n'avez pas passé de mammographie depuis longtemps.
- Si au contraire vous avez passé une mammographie il y a moins d'un an quand vous recevez l'invitation, parlez-en à votre médecin ou prenez contact avec la Structure de Gestion pour décaler votre examen.
- Vous trouverez sur l'invitation la liste des radiologues habilités à faire des mammographies de dépistage (formation, contrôle de qualité).

Cas particuliers

- **Si vous avez eu un cancer du sein**, votre examen clinique et mammographique doit se faire tous les ans, et vous avez besoin d'un suivi spécifique. Parlez-en à votre médecin ou à votre cancérologue.

- **Si vous avez des antécédents familiaux** multiples de cancer du sein ou de l'ovaire, surtout chez des femmes jeunes, parlez-en à votre médecin. Si un risque plus important est mis en évidence, vous avez besoin d'un suivi spécifique.
- **Si vous êtes surveillée par mammographie pour une petite anomalie**, respectez le rythme de ce contrôle. Vous ne reviendrez dans le programme de dépistage qu'au terme de cette surveillance, qui dure en général deux ans.
- **Mais** si vous êtes sous traitement hormonal de la ménopause, si vous portez des prothèses, si vous avez subi une chirurgie plastique des seins, ou encore une biopsie pour une lésion bénigne, il n'y a aucune raison pour que vous ne participiez pas au programme de dépistage.

Que peut-il se passer au cours du dépistage ?

- Dans 90 % des cas, le radiologue vous apprend que **votre mammographie est normale**, mais que par précaution il va l'envoyer à la Structure de Gestion pour une deuxième lecture par un radiologue habitué à lire de nombreuses mammographies. Cette deuxième lecture est un des avantages majeurs du programme de dépistage. Votre mammographie vous sera restituée avec le compte rendu définitif de votre radiologue, dans un délai qui ne devrait pas dépasser quinze jours.
- Il se peut que le radiologue vous propose de faire un ou deux films complémentaires. C'est en général pour mieux analyser une zone, n'en déduisez pas que vous avez quelque chose d'anormal. Ces films font partie de la mammographie gratuite. Il se peut aussi qu'il veuille réaliser une échographie, seulement parce que vos seins sont très denses.
Il faut savoir que cette échographie vous sera facturée et remboursée dans les conditions habituelles.
- Après ce dépistage normal, vous serez ensuite réinvitée deux ans plus tard. **Il ne faudra pas oublier de rapporter votre mammographie précédente.**

Et si c'est anormal ?

- **S'il décèle une petite anomalie à l'image, le radiologue vous proposera un bilan complémentaire**, soit une échographie, soit des radiographies agrandies. Si une échographie est pratiquée, elle vous sera facturée.
- **Après ce bilan, dans la plupart des cas il vous rassurera.** Il peut aussi vous proposer une **simple surveillance** : cela signifie qu'il y a une image d'aspect a priori bénin. Il ne faut pas vous affoler : on ne propose la surveillance que lorsqu'il n'y a pas de risque à la faire. Votre médecin vous donnera des explications et vous proposera éventuellement de demander un autre avis.
- **Si on vous conseille un prélèvement**, votre médecin sera averti, vous donnera toutes les informations et prendra les rendez-vous. Ce prélèvement se fera peut-être sous anesthésie locale (microbiopsie ou mammotome). Ce n'est pas douloureux et permet souvent d'éviter la chirurgie. Parfois, une opération chirurgicale est envisagée.
- **Si vous apprenez qu'il s'agit d'un petit cancer**, dans la plupart des cas, vous guérirez avec un traitement allégé et très peu de conséquences esthétiques. Votre médecin vous orientera, demandez-lui les informations nécessaires. Il vous proposera peut-être de consulter un comité spécialisé regroupant plusieurs oncologues. N'hésitez pas à réclamer une prise en charge psychologique, ou à participer à un groupe de parole, si vous en éprouvez le besoin.

Comment pouvez-vous contribuer au programme ?

- **Participez régulièrement**
Si peu de femmes participent ou si elles le font occasionnellement, le dépistage sera un échec car l'objectif, qui est d'augmenter le taux de guérisons, ne sera pas atteint.
- **Faites participer les autres femmes**
Transmettez-leur ces informations. Contactez les personnes seules, âgées ou isolées (milieu rural, communautés étrangères, problèmes sociaux...).

**Si une femme en parle à d'autres femmes,
elle peut sauver des vies.**

- **Combattez les idées reçues**

Elles aveuglent la raison et peuvent avoir des conséquences graves :

« à force de chercher on finit par trouver », « la mammographie, c'est trop douloureux (ou trop dangereux) », « ça n'arrive qu'aux autres », « je préfère ne pas savoir », « il faut bien mourir de quelque chose », etc.

- **Militez dans la vie associative féminine**

C'est souvent l'occasion de rencontrer des femmes qui n'ont pas de protection en matière de santé.

Soutenez les mouvements associatifs contre le cancer.

**Adhérez et faites adhérer à Europa Donna
qui soutient les femmes avant, pendant,
après le dépistage et lutte contre le cancer du sein
sous tous ses aspects.**

Les objectifs d'EUROPA DONNA FORUM FRANCE

- **Promouvoir** la diffusion et l'échange d'informations précises et d'actualité sur le cancer du sein dans toute l'Europe.
- **Encourager** la surveillance des seins.
- **Exiger** un dépistage de qualité et un diagnostic précoce.
- **Militer** pour l'obtention des meilleurs traitements.
- **S'assurer** d'un soutien psychosocial pendant le traitement.
- **Connaître** les bonnes pratiques et promouvoir leur développement.
- **Demander** l'évaluation régulière de la qualité des équipements médicaux et techniques.
- **S'assurer** que toutes les femmes sont parfaitement informées des options thérapeutiques qui leur sont proposées, y compris la possibilité d'entrer dans un essai clinique, et de leur droit à demander un deuxième avis.
- **Soutenir** le progrès dans la recherche contre le cancer du sein.

Qu'est-ce qu'EUROPADONNAFORUM FRANCE?

Nous sommes la branche française d'une coalition de 33 pays européens, partageant tous les objectifs indiqués sur la page précédente.

Nous avons le patronage du ministère de la Santé et de la Ligue contre le cancer.

Nous regroupons des femmes atteintes ou non de cancer du sein qui se sentent concernées par la lutte pour une meilleure prise en charge de la maladie : dépistage, traitement, recherche et soutien psychosocial.

Notre objectif principal est l'information de toutes les femmes, malades ou non, car nous pensons qu'une femme informée se soignera mieux si elle est malade, saura mieux réagir si elle ne l'est pas.

Notre association offre information, solidarité et soutien.

Pour cela nous avons nos 9 délégations : Aquitaine, Avignon, Lyon, Marseille, Orléans, Tours, Paris, Angers et Auxerre.

Nous organisons des réunions d'information.

Nous avons une ligne téléphonique : **01 44 30 07 66**, ouverte tous les jours de 8 h à 20 h, et un site internet : **www.europadonna.fr**.

Nous publions également un bulletin d'information plusieurs fois par an intitulé " Les Nouvelles d'Europa Donna" .

Rejoignez-nous, plus nous serons nombreuses, plus nous serons efficaces. Nous luttons ensemble contre ce qui est un vrai problème de santé publique : 42 000 nouveaux cas en France chaque année.